



Crédits supplémentaires pour 2019
(1^{re} série)

Préavis N° 2019 / 21

Lausanne, le 2 mai 2019

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1. Objet du préavis

Nous vous soumettons, ci-après, le tableau de la première série des crédits supplémentaires destinés à couvrir les allocations insuffisantes et les charges imprévues sur le budget de 2019, sur les autorisations d'achats, ainsi que sur les crédits d'investissements du patrimoine administratif.

| | | <i>Revenus de fonctionnement</i> | Impact net |
|---|-------------------|--------------------------------------|-------------------|
| | CHF | CHF | CHF |
| A. Budget de fonctionnement | | | |
| Total des crédits supplémentaires | <u>764'900.00</u> | <u>-576'000.00</u> | <u>188'900.00</u> |
| (détail en page 2 du préavis) | | | |
| | | <i>Recettes</i> | |
| B. Autorisations d'achats | | | |
| Total des crédits supplémentaires | <u>118'400.00</u> | <u>-40'000.00</u> | <u>78'400.00</u> |
| (détail en page 13 du préavis) | | | |
| | | <i>Recettes d'investissement</i> | |
| C. Crédits d'investissements du patrimoine administratif | | | |
| Total des crédits complémentaires | <u>88'600.00</u> | <u>-30'000.00</u> | <u>58'600.00</u> |
| (détail en page 15 du préavis) | | | |

2. Détail des demandes

A. BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Total des crédits supplémentaires par direction et par nature :

| | | DIRECTIONS | | | | | | | TOTAL PAR NATURE |
|----------------------------|---|---------------------------------------|-------------------------|-------------------------------|---|-----------------------------------|-------------------------|-------------------------|------------------------|
| | | Culture et développement urbain | Sécurité et économie | Sports et cohésion sociale | Logement, environnement et architecture | Enfance, jeunesse et quartiers | Finances et mobilité | Services industriels | |
| NATURE | 301 Traitements | | 28'800 | | | | 76'800 | 221'000 | 326'600 |
| | 303 Cotisations aux assurances sociales | | 2'500 | | | | 7'100 | 21'000 | 30'600 |
| | 304 Cotisations à la caisse de pensions | | 1'700 | | | | 2'200 | 17'000 | 20'900 |
| | 305 Assurance-accidents | | | | | | | 4'000 | 4'000 |
| | 311 Achats d'objets mobiliers et d'installations | | -10'200 | | | 51'800 | 68'900 | -15'100 | 95'400 |
| | 313 Marchandises | | -80'000 | | | | | | -80'000 |
| | 315 Entretien d'objets mobiliers et d'installations | | | | | | | 85'000 | 85'000 |
| | 316 Loyers et redevances d'utilisation | | | | | 14'500 | | 0 | 14'500 |
| | 318 Autres prestations de tiers | | | 78'700 | 15'000 | -5'800 | | | 87'900 |
| | 319 Impôts, taxes et frais divers | | 80'000 | | | | | | 80'000 |
| | 365 Subventions à des institutions | | | 100'000 | | | | | 100'000 |
| | Total des charges | 0 | 22'800 | 178'700 | 15'000 | 60'500 | 155'000 | 332'900 | 764'900 |
| | 423 Revenus des immeubles du patrimoine financier | | | | | | -96'000 | | -96'000 |
| | 434 Redevances et prestations facturées | | | | | -32'700 | | -85'000 | -117'700 |
| | 436 Dédommagements de tiers | | | | | | -40'800 | -200'000 | -240'800 |
| | 439 Autres recettes | | | | -15'000 | -27'800 | | | -42'800 |
| | 451 Participation du Canton aux charges | | | -78'700 | | | | | -78'700 |
| Total des revenus | 0 | 0 | -78'700 | -15'000 | -60'500 | -136'800 | -285'000 | -576'000 | |
| TOTAL PAR DIRECTION | 0 | 22'800 | 100'000 | 0 | 0 | 18'200 | 47'900 | 188'900 | |
| Page du préavis | page 3 | page 3 | page 5 | page 6 | page 7 | page 9 | page 11 | | |

1. CULTURE ET DEVELOPPEMENT URBAIN

Néant.

2. SECURITE ET ECONOMIE

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

| | | SERVICES | | TOTAL PAR NATURE |
|-----------------------------------|--|---|-------------------------|------------------------|
| | | 2300 Service du contrôle des habitants | 2410 Corps de police | |
| NATURE | 301 Traitements | 28'800 | | 28'800 |
| | 303 Cotisations aux assurances sociales | 2'500 | | 2'500 |
| | 304 Cotisations à la Caisse de pensions | 1'700 | | 1'700 |
| | 311 Achats d'objets mobiliers et d'installations | | -10'200 | -10'200 |
| | 313 Marchandises | | -80'000 | -80'000 |
| | 319 Impôts, taxes et frais divers | | 80'000 | 80'000 |
| | Total des charges | 33'000 | -10'200 | 22'800 |
| TOTAL SECURITE ET ECONOMIE | | 33'000 | -10'200 | 22'800 |
| Page du préavis | | page 3 | page 4 | |

2300 Service du contrôle des habitants

| | | Budget | Crédit suppl. |
|----------|-------------------------------------|-----------------|---------------|
| 2300.301 | Traitements | CHF 3'507'300.- | CHF 28'800.- |
| 2300.303 | Cotisations aux assurances sociales | CHF 321'800.- | CHF 2'500.- |
| 2300.304 | Cotisations à la caisse de pensions | CHF 472'500.- | CHF 1'700.- |

Engagement d'un-e auxiliaire pour pallier une absence longue durée pour cause de maladie

En raison d'absence maladie de longue durée de deux collaborateurs (une absence depuis août 2018 mais avec un retour à 50% en mode reprise thérapeutique et une absence jusqu'à fin mai 2019) au sein de la même entité, il en résulte une situation difficile pour les collaborateur-trice-s en place. L'aide d'un-e auxiliaire de remplacement à 80% durant six mois est nécessaire afin de remplir la mission de service public sans en péjorer la qualité.

L'Unité santé et sécurité au travail a sollicité l'AI pour d'éventuelles mesures d'accompagnement. Il se pourrait que l'AI verse des indemnités qui permettraient, cas échéant, de venir compenser le montant du crédit supplémentaire mais, par principe de prudence, cet éventuel revenu supplémentaire n'a pas été intégré.

2410 Corps de police

| | | Budget | | Crédit suppl. | |
|----------|--|--------|-----------|---------------|-----------|
| 2410.311 | Achats d'objets mobiliers et d'installations | CHF | 607'500.- | CHF | -10'200.- |

Voir détail sous B. Autorisations d'achats, rubrique 4910 « Service d'organisation et d'informatique », demande « Logiciel d'aide à la gestion administrative ».

| | | Budget | | Crédit suppl. | |
|----------|-------------------------------|--------|-------------|---------------|-----------|
| 2410.313 | Marchandises | CHF | 1'682'000.- | CHF | -80'000.- |
| 2410.319 | Impôts, taxes et frais divers | CHF | 511'700.- | CHF | 80'000.- |

Frais des mesures techniques d'enquêtes policières

Dans le cadre de ses enquêtes, le Corps de police fait appel à des mesures techniques dans le domaine des télécommunications. Il peut s'agir de géolocalisation d'appareils, d'historiques de connexions, de mise sous écoute ou encore d'identification de détenteurs de numéros de téléphone.

Ces mesures peuvent être mises en œuvre lors d'enquêtes préliminaires, en respect des dispositions légales, à la demande des Autorités judiciaires, ainsi que lors de disparitions inquiétantes.

Le 1^{er} mars 2018, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a introduit de nouvelles taxes fixes dans le domaine en question, ainsi que mis en œuvre des augmentations de tarif importantes.

Parallèlement, le Ministère public cantonal, également touché par ces augmentations de tarifs, a changé sa politique de prise en charge des coûts, induisant un report sur les services de police.

L'imprévisibilité des dépenses en question, vu leur nouveauté et l'impossibilité de renoncer aux mesures, sauf à mettre en péril des enquêtes de police importantes, voire la vie de personnes dans les cas de disparition, nécessite d'adapter le budget en conséquence. L'effet des hausses de tarif étant très difficile à évaluer, le budget 2019 n'a pas pu être adapté suffisamment lors de son élaboration.

3. SPORTS ET COHESION SOCIALE

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

| | | SERVICES | | TOTAL PAR NATURE | |
|-----------------|---|--------------------------------------|---|------------------------|----------------|
| | | 3920 Administration du service | 3923 Subventions et aides individuelles | | |
| NATURE | 318 | Autres prestations de tiers | 78'700 | | 78'700 |
| | 365 | Subventions à des institutions | | 100'000 | 100'000 |
| | Total des charges | | 78'700 | 100'000 | 178'700 |
| | 451 | Participation du Canton aux charges | -78'700 | | -78'700 |
| | Total des revenus | | -78'700 | 0 | -78'700 |
| | TOTAL SPORTS ET COHESION SOCIALE | | 0 | 100'000 | 100'000 |
| Page du préavis | | page 5 | page 5 | | |

392 Service social Lausanne - CSR

3920 Administration du service

| | | Budget | Crédit suppl. |
|----------|-------------------------------------|----------------|---------------|
| 3920.318 | Autres prestations de tiers | CHF 77'500.- | CHF 78'700.- |
| 3920.451 | Participation du Canton aux charges | CHF -289'800.- | CHF -78'700.- |

Financement du mandat d'évaluation de l'Espace de consommation sécurisé

Conformément au point 6.3.1. du rapport-préavis N° 2016/41 « Politique communale en matière de drogues », un mandat d'évaluation du projet-pilote d'Espace de consommation sécurisé (ECS) est confié à l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP).

La Commission de promotion de la santé et de lutte contre les addictions (CPSLA) du Canton a accordé un soutien financier au Service social Lausanne pour couvrir la totalité des frais relatifs au mandat d'évaluation de l'ECS.

3923 Subventions et aides individuelles

| | | Budget | Crédit suppl. |
|----------|--------------------------------|------------------|---------------|
| 3923.365 | Subventions à des institutions | CHF 10'708'300.- | CHF 100'000.- |

Financement de l'accueil de nuit Le Répit, de janvier à avril 2019 (salaires des veilleurs et de la cheffe d'équipe)

Pour la deuxième année consécutive, la Ville de Lausanne, conformément aux promesses faites au Conseil communal, a souhaité financer le projet pilote d'accueil de nuit Le Répit, géré par la fondation Mère Sofia, dans le but de compléter le dispositif d'hébergement d'urgence nocturne existant. La structure n'offre pas de lits, mais permet aux personnes sans abri de passer la nuit au chaud entre 22h et 8h sous la supervision de deux veilleurs de nuit.

4. LOGEMENT, ENVIRONNEMENT ET ARCHITECTURE

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

| | | SERVICES | | |
|-----------------|--|--|------------------------|----------------|
| | | 4100 Secrétariat général et cadastre | TOTAL PAR NATURE | |
| NATURE | 318 | Autres prestations de tiers | 15'000 | 15'000 |
| | Total des charges | | 15'000 | 15'000 |
| | 439 | Autres recettes | -15'000 | -15'000 |
| | Total des revenus | | -15'000 | -15'000 |
| | TOTAL LOGEMENT, ENVIRONNEMENT ET ARCHITECTURE | | 0 | 0 |
| Page du préavis | | page 6 | | |

4100 Secrétariat général LEA et cadastre

| | | Budget | Crédit suppl. |
|----------|-----------------------------|---------------|---------------|
| 4100.318 | Autres prestations de tiers | CHF 174'000.- | CHF 15'000.- |
| 4100.439 | Autres recettes | CHF -28'500.- | CHF -15'000.- |

Promotion de la santé pour la Ville de Lausanne

Un mandat de CHF 20'000.- a été attribué à l'Université de Genève, faculté de médecine, pour la réalisation d'un bilan en vue de la préparation d'une stratégie et d'un plan d'actions de promotion de la santé pour la Ville de Lausanne. Le montant de ce mandat est grandement pris en charge par Promotion Santé Suisse qui a effectué un versement de CHF 15'000.- en date du 4 janvier 2019. Le solde de CHF 5'000.- est pris en charge par le budget du service.

5. ENFANCE, JEUNESSE ET QUARTIERS

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

| | | SERVICES | | |
|---|--------------------------|---|------------------------|----------------|
| | | 5900 Lieux d'accueil de jour municipaux | TOTAL PAR NATURE | |
| NATURE | 311 | Achats d'objets mobiliers et d'installations | 51'800 | 51'800 |
| | 316 | Loyers et redevances d'utilisation | 14'500 | 14'500 |
| | 318 | Autres prestations de tiers | -5'800 | -5'800 |
| | Total des charges | | 60'500 | 60'500 |
| | 434 | Redevances et prestations facturées | -32'700 | -32'700 |
| | 439 | Autres recettes | -27'800 | -27'800 |
| | Total des revenus | | -60'500 | -60'500 |
| TOTAL ENFANCE, JEUNESSE ET QUARTIERS | | 0 | 0 | |
| Page du préavis | | page 7 | | |

590 Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE)

5900 Lieux d'accueil de jour municipaux

| | | Budget | Crédit suppl. |
|----------|--|-----------------|---------------|
| 5900.311 | Achats d'objets mobiliers et d'installations | CHF 300'300.- | CHF 24'000.- |
| 5900.316 | Loyers et redevances d'utilisation | CHF 2'812'900.- | CHF 14'500.- |
| 5900.318 | Autres prestations de tiers | CHF 4'270'100.- | CHF -38'500.- |

Numérisation des outils de travail en APEMS

La gestion administrative des 25 APEMS et leurs 53 lieux d'accueil s'appuie sur plusieurs outils et n'est plus efficiente. Les pratiques et outils différents (logiciels informatiques, listes papier, etc.) génèrent des doublons de données, des risques de pertes de données et enfin une faible réactivité. Une extension du logiciel de gestion a été développée avec un module fonctionnant sur des appareils mobiles. Ailleurs dans le canton, d'autres réseaux d'accueil du canton y ont déjà recours et le test pilote conduit à fin 2018 sur deux lieux APEMS a donné satisfaction. Ainsi, il est proposé d'étendre l'implantation du module de gestion sur smartphone à l'ensemble du secteur parascolaire des APEMS. Le crédit supplémentaire porte sur les comptes 311 (achat des smartphones et étuis) et 316 (location des licences) pour un montant total de CHF 38'500.- intégralement compensé par le report de projets du schéma directeur informatique du service et par la fin du contrat de prestation pour la formation aux outils iCare (compte 318).

| | | Budget | | Crédit suppl. | |
|----------|--|--------|------------|---------------|-----------|
| 5900.311 | Achats d'objets mobiliers et d'installations | CHF | 300'300.- | CHF | 27'800.- |
| 5900.439 | Autres recettes | CHF | -265'400.- | CHF | -27'800.- |

Création et fabrication de mallettes pédagogiques autour de l'alimentation durable MIAM'ici

Miam'ici est un projet qui vise, par différents jeux, à initier et sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge aux bonnes habitudes alimentaires et à éduquer les citoyens et consommateurs de demain sur l'alimentation durable, de proximité et de saisonnalité. Ce projet s'inscrit dans les préoccupations exposées dans le rapport-préavis N° 2014/36 sur la restauration collective. Il est prévu la fabrication de cent mallettes pédagogiques destinées aux CVE municipaux, privés subventionnés et aux APEMS. Elles seront réalisées par des entreprises régionales à vocation sociale. Ce projet, devisé à CHF 75'600.- est financé paritairement par le Canton et par le Fonds du développement durable (FDD). La première partie du projet, à charge du Canton, a été réalisée en 2017. En 2018, le projet s'est poursuivi mais n'a pas pu être achevé dans les temps. Il est prévu de finaliser ce projet dans le courant du 1^{er} semestre 2019 avec le soutien du FDD.

| | | Budget | | Crédit suppl. | |
|----------|-------------------------------------|--------|---------------|---------------|-----------|
| 5900.318 | Autres prestations de tiers | CHF | 4'270'100.- | CHF | 50'000.- |
| 5900.434 | Redevances et prestations facturées | CHF | -16'183'100.- | CHF | -32'700.- |
| 5900.318 | Autres prestations de tiers | CHF | 4'270'100.- | CHF | -17'300.- |

Offre de repas de midi aux élèves du cycle secondaire de 9S-11S des établissements de l'Elysée et d'Entre-Bois

En raison de l'engorgement du réfectoire du Centre pluriculturel d'Ouchy qui arrive juste à répondre aux demandes des élèves en cycle primaire 7P-8P, l'établissement scolaire (ES) de l'Elysée a ouvert une nouvelle prestation de repas chaud durant la pause de midi destinée et adaptée aux élèves du secondaire. Depuis décembre 2018, une phase test de livraison de repas par un prestataire externe est menée. L'évaluation de cette première phase pilote est bonne. Ainsi, le Service d'accueil de jour de l'enfance, appuyé par le Service des écoles primaires et secondaires, propose de pérenniser l'expérience et, au surplus, de l'étendre aux élèves de l'ES d'Entre-Bois dès Pâques 2019.

Globalement, les dépenses pour les repas livrés en 2019 sont estimées à CHF 50'000.- pour les deux sites. Les repas en réfectoire sont facturés aux élèves à CHF 8.-/unité ; les recettes attendues en 2019 se montent à CHF 32'700.-. Objet de la présente demande de crédit supplémentaire, la charge nette pour les réfectoires de la Ville s'élève au final à CHF 17'300.-, entièrement compensée.

6. FINANCES ET MOBILITE

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

| | | SERVICES | | | TOTAL PAR NATURE |
|--------|---|--|---------------------------------|--|------------------------|
| | | 6700 Service achat et logistique Ville | 6900 Service des finances | 6932 Gestion des déchets urbains | |
| NATURE | 301 Traitements | | 76'800 | | 76'800 |
| | 303 Cotisations aux assurances sociales | | 7'100 | | 7'100 |
| | 304 Cotisations à la caisse de pensions | | 2'200 | | 2'200 |
| | 311 Achats d'objets mobiliers et d'installations | 96'000 | | -27'100 | 68'900 |
| | Total des charges | 96'000 | 86'100 | -27'100 | 155'000 |
| | 423 Revenus des immeubles du patrimoine financier | -96'000 | | | -96'000 |
| | 436 Dédommagement de tiers | | -40'800 | | -40'800 |
| | Total des revenus | -96'000 | -40'800 | 0 | -136'800 |
| | TOTAL FINANCES ET MOBILITE | 0 | 45'300 | -27'100 | 18'200 |
| | Page du préavis | page 9 | page 10 | page 10 | |

6700 Service achat et logistique Ville

| | | Budget | Crédit suppl. |
|----------|---|--------------|---------------|
| 6700.311 | Achats d'objets mobiliers et d'installations | CHF 21'500.- | CHF 96'000.- |
| 6700.423 | Revenus des immeubles du patrimoine financier | CHF 0.- | CHF -96'000.- |

Acquisition de moyen logistique pour exploiter la halle à containers de Boussens

Afin de couvrir l'achat de 48 containers maritimes 20 pieds prévu cette année pour exploiter correctement la halle de Boussens, il est demandé un crédit supplémentaire de CHF 96'000.- sur la rubrique 311.

Ces charges seront entièrement compensées par le loyer versé par le locataire actuel de la halle. En effet, ce loyer n'a pas été prévu aux recettes du budget 2019 car le locataire devait quitter les locaux à la fin décembre 2018. Toutefois, il a prolongé son bail jusqu'au 31 décembre 2019.

6900 Service des finances

| | | Budget | | Crédit suppl. | |
|----------|-------------------------------------|---------------|-------------|----------------------|------------------|
| 6900.301 | Traitements | CHF | 4'171'900.- | CHF | 76'800.- |
| 6900.303 | Cotisations aux assurances sociales | CHF | 382'700.- | CHF | 7'100.- |
| 6900.304 | Cotisations à la caisse de pensions | CHF | 560'600.- | CHF | 2'200.- |
| 6900.436 | Dédommagement de tiers | CHF | 0.- | CHF | -40'800.- |

Besoins en auxiliaires – Unité contentieux

Au Service des finances, le nombre d'absences (maternité et maladie) est important en ce début d'année 2019 avec notamment deux absences pour congé maternité ainsi qu'une absence longue durée maladie à l'Unité contentieux. Afin d'assurer les différentes missions, il est indispensable de pouvoir bénéficier de l'apport d'auxiliaires. Il est ainsi prévu l'engagement de deux auxiliaires d'une durée de cinq mois à un taux d'activité de 100% pour les congés maternités et d'un auxiliaire pour une durée de six mois à un taux d'activité de 100% pour l'arrêt maladie longue durée. Une recette concomitante, d'environ CHF 40'800.-, sera enregistrée en 2019 sous la rubrique 6900.436 « Dédommagements de tiers », au titre des allocations pour perte de gain versées par la Caisse de compensation pour les deux congés maternité.

693 Service de la propreté urbaine**6932 Gestion des déchets urbains**

| | | Budget | | Crédit suppl. | |
|----------|--|---------------|-----------|----------------------|------------------|
| 6932.311 | Achats d'objets mobiliers et d'installations | CHF | 186'800.- | CHF | -27'100.- |

Voir détail sous B. Autorisations d'achats, rubrique 6932 « Gestion des déchets urbains », demande « Remplacement des deux bornes de pesage du Centre intercommunal de gestion des déchets ».

7. SERVICES INDUSTRIELS

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

| | | SERVICES | | | TOTAL PAR NATURE | |
|-----------------|-----------------------------------|---|-------------------|-----------------------------|------------------------|-----------------|
| | | 7210 Patrimoine | 7220 Réseaux | 7260 Secrétariat général | | |
| NATURE | 301 | Traitements | | | 221'000 | 221'000 |
| | 303 | Cotisations aux assurances sociales | | | 21'000 | 21'000 |
| | 304 | Cotisations à la caisse de pensions | | | 17'000 | 17'000 |
| | 305 | Assurance-accidents | | | 4'000 | 4'000 |
| | 311 | Achats d'objets mobiliers et d'installations | | -15'100 | | -15'100 |
| | 315 | Entretien d'objets mobiliers et d'installations | 85'000 | | | 85'000 |
| | 316 | Loyers et redevances d'utilisation | -4'200'000 | 4'200'000 | | 0 |
| | Total des charges | | -4'115'000 | 4'184'900 | 263'000 | 332'900 |
| | 434 | Redevances et prestations facturées | -85'000 | | | -85'000 |
| | 436 | Dédommagements de tiers | | | -200'000 | -200'000 |
| | Total des revenus | | -85'000 | 0 | -200'000 | -285'000 |
| | TOTAL SERVICES INDUSTRIELS | | -4'200'000 | 4'184'900 | 63'000 | 47'900 |
| Page du préavis | | page 11 | page 12 | page 12 | | |

7210 Patrimoine

| | | Budget | Crédit suppl. |
|----------|------------------------------------|-----------------|------------------|
| 7210.316 | Loyers et redevances d'utilisation | CHF 4'300'600.- | CHF -4'200'000.- |

Voir détail sous la rubrique 7220 « Réseaux », demande « Loyers pour la mise à disposition de terrains par la Ville ».

| | | Budget | Crédit suppl. |
|----------|---|-------------------|---------------|
| 7210.315 | Entretien d'objets mobiliers et d'installations | CHF 68'000.- | CHF 85'000.- |
| 7210.434 | Redevances et prestations facturées | CHF -91'626'100.- | CHF -85'000.- |

Travaux de déplacement provisoire de la liaison 50kV Morand-Lutry dans le cadre de la rénovation du tunnel CFF de Bertholod

Les CFF doivent assainir leur tunnel de Bertholod au chemin du même nom à Lutry. La variante d'intervenir en excavant l'intégralité l'ouvrage est nécessaire. Ceci a un impacte important pour le

réseau électrique HT des Services industriels (SIL) car la liaison 50kV Morand-Lutry traverse la zone des travaux. Afin de garantir la sécurité d'approvisionnement de la partie Est du réseau électrique, cette liaison sera provisoirement déplacée au printemps 2019. Puis remise sur son tracé initial à la fin des travaux en 2021. Ces travaux seront refacturés aux CFF.

7220 Réseaux

| | | Budget | | Crédit suppl. | |
|----------|--|--------|-------------|---------------|-----------|
| 7220.311 | Achats d'objets mobiliers et d'installations | CHF | 1'941'800.- | CHF | -15'100.- |

Voir détail sous B. Autorisations d'achats, rubrique 7220 « Réseaux », demande « Acquisition d'un gerbeur (élévateur électrique) ».

| | | Budget | | Crédit suppl. | |
|----------|------------------------------------|--------|-----------|---------------|-------------|
| 7220.316 | Loyers et redevances d'utilisation | CHF | 567'600.- | CHF | 4'200'000.- |

Loyers pour la mise à disposition de terrains par la Ville

Lorsque la Direction des services industriels (SIL) a revu son organisation au 1^{er} janvier 2018 les éléments constitutifs du budget 2018 ont été redécoupés selon la nouvelle structure. Les loyers pour la mise à disposition de terrains par la Ville aux SIL ont été prévus dans le budget du Service patrimoine sous la rubrique 7210.316. Ces frais sont en réalité à la charge du Service réseaux, s'agissant des loyers des postes de transformation électriques sous la rubrique 7220.316. Les informations nécessaires à ce changement n'étaient pas encore connues lors de l'élaboration du budget 2019.

Voir aussi sous 7210 « Patrimoine ».

7260 Secrétariat général

| | | Budget | | Crédit suppl. | |
|----------|-------------------------------------|--------|-------------|---------------|------------|
| 7260.301 | Traitements | CHF | 3'472'600.- | CHF | 221'000.- |
| 7260.303 | Cotisations aux assurances sociales | CHF | 318'800.- | CHF | 21'000.- |
| 7260.304 | Cotisations à la caisse de pensions | CHF | 414'800.- | CHF | 17'000.- |
| 7260.305 | Assurance-accidents | CHF | 79'200.- | CHF | 4'000.- |
| 7260.436 | Dédommagements de tiers | CHF | -200'500.- | CHF | -200'000.- |

Financement de 1.8 ept prévu par préavis pour le programme équi watt et de deux auxiliaires pour le C-FOR !

A. 1.8 ept prévu par préavis

Le préavis N° 2018/21 « Financement du programme d'efficacité énergétique équi watt pour la période 2019 à 2022 » a été adopté par le Conseil communal le 2 octobre 2018 pour assurer la poursuite de ce programme débuté en 2016 avec 1.8 ept (préavis N° 2014/65). Ce programme est financé par le Fonds pour l'efficacité énergétique (FEE). Les contrats des collaborateurs (1.8 ept) en charge de mettre en œuvre ce programme ont bien sûr également été prolongés. Le financement de ces postes ne figure pas au budget puisque au moment de la préparation du budget, le financement de la poursuite du projet n'était pas encore assuré. Le coût total de ces deux postes se monte à CHF 196'000.-, entièrement compensé par le FEE.

B. Auxiliaires pour le C-FOR !

Un auxiliaire (ancien apprenti du C-FOR) a été engagé en 2018 pour remplacer un formateur automatique durant le temps de son école de recrue. Le collaborateur en question a été retenu pour grader fin 2018 et son absence est prolongée. Le contrat de l'auxiliaire a été prolongé d'autant, soit jusqu'en juin 2019, sitôt cette nouvelle situation connue. Sous rubrique 305 figure le versement attendu de l'allocation de l'assurance perte de gain (APG).

En outre, le formateur des apprentis constructeurs d'appareil industriel (CAI) va subir début février prochain une intervention chirurgicale impliquant une convalescence de 4 à 5 mois. En outre, un des collaborateurs de l'atelier, qui intervient également dans la formation, est en arrêt maladie de longue durée, avec un traitement durant une année. Sa capacité à reprendre son travail en cours de traitement n'est pas connue à ce jour. Pour soutenir l'encadrement des apprentis CAI et la production de l'atelier, il est nécessaire d'engager un auxiliaire. Un ancien apprenti CAI est disponible et pourrait commencer dès le mois de février pour 6 mois.

La SUVA a été sollicitée pour couvrir l'intervention chirurgicale, mais n'est pas encore entrée en matière. Cas échéant, 80% du salaire de ce collaborateur serait pris en charge durant son absence. Ce montant étant encore incertain, il n'est pas porté au budget.

Le coût total de ces deux auxiliaires se monte à CHF 67'000.-.

* * *

B. AUTORISATIONS D'ACHATS

| | DIRECTIONS | | | | | | | TOTAL PAR NATURE |
|---|---------------------------------------|-------------------------|-------------------------------|---|-----------------------------------|-------------------------|-------------------------|------------------------|
| | Culture et développement urbain | Sécurité et économie | Sports et cohésion sociale | Logement, environnement et architecture | Enfance, jeunesse et quartiers | Finances et mobilité | Services industriels | |
| Véhicules, machines et matériel | | | | 50'200 | | 27'100 | 41'100 | 118'400 |
| Véhicules, machines et matériel - Recettes | | | | -40'000 | | | | -40'000 |
| Total | 0 | 0 | 0 | 10'200 | 0 | 27'100 | 41'100 | 78'400 |
| | page | page | page | page 13 | page | page 14 | page 14 | |

4. LOGEMENT, ENVIRONNEMENT ET ARCHITECTURE

4510 Service des parcs et domaines

| | | Budget | Crédit suppl. |
|-------------|--|-----------------|---------------|
| 4510.1462.1 | Véhicules, machines et matériel | CHF 1'370'000.- | CHF 40'000.- |
| 4510.1463.1 | Véhicules, machines et matériel - Recettes | CHF 0.- | CHF -40'000.- |

Achat de deux machines dans le cadre du projet « Soigner les plantes par les plantes »

La Charte d'entretien des espaces verts, validée en 2015 par le préavis N° 2015/32, définit les principes d'entretien des espaces verts effectués par le Service des parcs et domaines. Cette Charte précise entre autres qu'il est renoncé à l'utilisation de produits phytosanitaires ou d'engrais de synthèse.

Afin de réaliser cette action, une demande de fonds de CHF 50'000.- (CHF 40'000.- en 2019 et CHF 10'000.- en 2020) a été présentée au comité du Fonds communal pour le développement durable (FDD) qui l'a acceptée.

Dès lors, la présente demande de crédit supplémentaire concerne l'acquisition d'une mélangeuse à terreau et accessoires (CHF 21'000.-) ainsi que d'une pompe à traiter (CHF 19'000.-) portée sur tracteur.

4910 Service d'organisation et d'informatique

| | | Budget | | Crédit suppl. | |
|-------------|---------------------------------|--------|-------------|---------------|----------|
| 4910.1462.1 | Véhicules, machines et matériel | CHF | 1'656'541.- | CHF | 10'200.- |

Logiciel d'aide à la gestion administrative

Le Corps de police fait face à des défis importants dans le cadre de sa gestion administrative. Les outils actuellement à sa disposition ne permettent plus de garantir une gestion optimale des dossiers. L'augmentation du volume ainsi que la complexification des procédures nécessitent d'avoir un meilleur suivi des affaires ainsi qu'une clarification rigoureuse des processus pour s'assurer d'un suivi professionnel de l'ensemble des dossiers. L'examen des produits à disposition sur le marché et des outils déjà utilisés à la Ville en collaboration avec le Service d'organisation et d'informatique ont montré que le logiciel Optimiso remplissait le cahier des charges.

Bien que le Corps de police n'ait pas inscrit ce besoin au budget des autorisations d'achats informatiques 2019, il est souhaité acquérir cette année encore 20 licences du produit susmentionné afin de pouvoir l'implémenter dans les meilleurs délais dans une volonté d'obtenir les améliorations nécessaires au bon fonctionnement du service.

Voir aussi sous A. Budget de fonctionnement, rubrique 2410 « Corps de police ».

6. FINANCES ET MOBILITE**693 Service de la propreté urbaine****6932 Gestion des déchets urbains**

| | | Budget | | Crédit suppl. | |
|-------------|---------------------------------|--------|-----------|---------------|----------|
| 6932.1462.1 | Véhicules, machines et matériel | CHF | 801'400.- | CHF | 27'100.- |

Remplacement des deux bornes de pesage du Centre intercommunal de gestion des déchets

La déchèterie de Malley dispose d'un système destiné à peser les véhicules lors de leur entrée sur le site (véhicule chargé) puis lors de leur sortie (véhicule vide) afin de permettre une facturation précise aux entreprises. Initialement, le remplacement du système de pesage devait être financé par un crédit d'investissement à présenter en 2019 concernant l'accessibilité aux déchèteries fixes et mobiles. Toutefois, cet équipement tombant régulièrement en panne, contraignant le personnel à suspendre momentanément les accès à la déchèterie des entreprises pour permettre la réinitialisation du logiciel, deux nouvelles bornes ont été commandées dans l'urgence fin 2018 afin de se prémunir d'une défaillance plus importante. Les deux bornes ont été récemment livrées par le fournisseur à la société chargée de paramétrer le logiciel de gestion.

Voir aussi sous A. Budget de fonctionnement, rubrique 6932 « Gestion des déchets urbains ».

7. SERVICES INDUSTRIELS**7220 Réseaux**

| | | Budget | | Crédit suppl. | |
|-------------|---------------------------------|--------|-----------|---------------|----------|
| 7220.1462.1 | Véhicules, machines et matériel | CHF | 231'300.- | CHF | 15'100.- |

Acquisition d'un gerbeur (élevateur électrique)

Afin d'optimiser la place de stockage à Pierre-de-Plan, l'Unité raccordement thermique a besoin d'un élevateur électrique pour ranger et stocker les compteurs et matériel en hauteur.

Cet appareil n'a pas été prévu au budget des Autorisations d'achats 2019. Mais cet achat est nécessaire pour garantir la sécurité et la santé des collaborateurs dans le déplacement de charges lourdes.

L'achat de cet appareil sera compensé avec la rubrique n° 7220.311 « Achats d'objets mobiliers et d'installations ».

Voir aussi sous A. Budget de fonctionnement, rubrique 7220 « Réseaux ».

7250 Services partagés

| | | Budget | | Crédit suppl. | |
|-------------|---------------------------------|--------|-----|---------------|----------|
| 7250.1462.1 | Véhicules, machines et matériel | CHF | 0.- | CHF | 26'000.- |

Remplacement d'une voiture accidentée

Dans l'exercice de sa fonction un collaborateur du Service production a eu un accident avec le véhicule de piquet. Après expertise du véhicule, ce dernier est à considérer en dégat total.

Ce véhicule doit être remplacé afin que le service de piquet puisse être assuré en 2019. Besoins spécifiques du véhicule :

- break afin de pouvoir transporter du matériel (caisse à outils, pièces de rechange, ...);
- système mains libres afin de pouvoir répondre aux appels des clients;
- véhicule 4x4 afin de pouvoir intervenir dans toute la zone de desserte de nos prestations (Morges, Yverdon, Château d'Oex – Le Planemard, Blonay – Les Chevalleyres, ...).

* * *

C. CREDITS D'INVESTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

2. SECURITE ET ECONOMIE

250 Service de protection et sauvetage

2501 Protection civile

| | | Crédit voté | | Crédit compl. | |
|---------------|---|-------------|-----------|---------------|----------|
| 2501.565.2469 | Construction bâtiment multi-usage RAMA II | CHF | 160'000.- | CHF | 58'600.- |

Initialement porté à CHF 3'200'000.- lors de l'estimation sommaire de l'avant-projet, le devis général établi par les architectes du projet Rama II laisse apparaître une augmentation des coûts de construction de CHF 624'000.-. Trois raisons expliquent principalement cet écart :

- les travaux préparatoires (CFC 1) s'avèrent plus importants du fait que l'implantation du bâtiment nécessite le déplacement de tous les réseaux souterrains. Cet aspect n'avait pas été pris en compte lors de l'estimation de l'avant-projet;
- les travaux du bâtiment (CFC 2) ont été sous-estimés dans le calcul des fouilles en pleine masse et des travaux de béton armé, l'ouvrage devant être déplacé d'un mètre pour respecter les limites de forêt;
- les travaux d'aménagement extérieurs (CFC 4) ont dû être remaniés afin de créer une place équipée de murs de soutènement de manière à pouvoir manœuvrer les camions.

Le devis général à +/-10% a été établi par les mandataires lauréats de l'appel d'offre sur la base du projet mis à l'enquête publique. Toutes les mesures d'économies ont été prises pour abaisser le coût de ce devis en conservant le cahier des charges du bâtiment. Il en ressort malgré tout un dépassement de 19.5% du montant de l'estimation des coûts sommaire à +/-20% établie lors de l'avant-projet.

Ces surcoûts sont répartis entre la Ville de Lausanne et l'ECA. La charge supplémentaire pour la Ville de Lausanne s'élève à CHF 58'600.-, raison pour laquelle un crédit complémentaire s'avère indispensable afin de pouvoir couvrir la totalité des charges incombant à la Ville de Lausanne.

Toutefois, afin de respecter l'enveloppe prévue au plan des investissements, la Direction de la sécurité et de l'économie, par l'intermédiaire du Service de l'eau, s'engage à réaliser une économie correspondante.

291 Service de l'eau

2910 Eau potable

| | | Crédit voté | Crédit compl. |
|---------------|--|-----------------|---------------------|
| 2910.503.4543 | Rénovation et agrandissement du laboratoire de Lutry | CHF 1'100'000.- | CHF 95'000.- |

Dépassement du crédit d'investissement des locaux du laboratoire du Service de l'eau dans le cadre du préavis N° 2015/21

Le Service de l'eau dispose d'un laboratoire d'analyse situé à Lutry. Ce laboratoire, spécialisé dans les domaines de l'eau potable et des eaux usées, dispose de larges compétences en matière d'analyses microbiologiques, physico-chimiques et de micropolluants.

L'accroissement important du nombre de méthodes d'analyse durant ces dernières années, notamment en raison des micropolluants, et la fusion en une seule entité de l'ancien laboratoire du Service d'assainissement et de celui d'eauservice a eu pour effet de rendre les locaux du site de Lutry trop exigus et peu adaptés aux nouvelles exigences.

Un des objets de ce préavis a été la sollicitation, d'une part, d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'100'000.- (conclusion n° 13 du préavis N° 2015/21) destiné à couvrir les frais d'agrandissement et d'aménagement du laboratoire du Service de l'eau de Lutry, et, d'autre part, d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 400'000.- (conclusion n° 8 du préavis N° 2015/21) destiné à l'accompagnement de l'introduction du nouveau mode de taxation.

Les travaux de rénovation et d'agrandissement du laboratoire du Service de l'eau de Lutry se déroulent pour partie dans la salle des pompes, aujourd'hui désaffectée, de l'ancienne usine de pompage de Lutry.

A l'heure actuelle, il est constaté un dépassement budgétaire de CHF 95'000.- pour mener les travaux à terme.

Le dépassement budgétaire de la conclusion n° 13 du préavis N° 2015/21 qui concerne l'agrandissement du laboratoire sera intégralement compensé par le budget prévu à la conclusion n° 8 du même préavis et qui concerne l'accompagnement de l'introduction du nouveau mode de taxation.

Voir aussi sous rubrique 2911 « Evacuation eaux claires et usées ».

2911 Evacuation eaux claires et usées

| | | Crédit voté | Crédit compl. |
|---------------|--|---------------|----------------------|
| 2911.503.4539 | Accompagnement de l'introduction du nouveau mode de taxation | CHF 400'000.- | CHF -95'000.- |

Voir détail sous 2910 « Eau potable », demande « Dépassement du crédit d'investissement des locaux du laboratoire du Service de l'eau dans le cadre du préavis N° 2015/21 ».

5. ENFANCE, JEUNESSE ET QUARTIERS

501 Secrétariat général EJQ

5010 Administration du service et institutions subventionnées

| | | Crédit voté | Crédit compl. |
|-----------------|---|---------------|---------------|
| 5010.509.5102 | Lancement d'une campagne d'éducation aux Lausannoises et Lausannois sur le thème du respect | CHF 350'000.- | CHF 30'000.- |
| 5010.61009.5102 | Recettes d'investissements | CHF 0.- | CHF -30'000.- |

Une fondation intéressée par la campagne d'éducation « Le respect, c'est la base ! » 2018-2019 a proposé une aide de CHF 30'000.- à mettre au bénéfice de projets lausannois. Cette aide augmente le crédit initial et permettra d'accepter de nouveaux projets. Cette somme sera portée en recette dudit crédit, ce qui n'engendrera pas d'impact financier.

3. Conclusion

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2019 / 21 de la Municipalité, du 2 mai 2019 ;

ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

- d'accorder la première série des crédits supplémentaires destinés à couvrir les allocations insuffisantes et les charges imprévues sur le budget de 2019, sur les autorisations d'achats, ainsi que sur les crédits d'investissements du patrimoine administratif, à savoir :

| | | Revenus de fonctionnement | Impact net |
|----|--|--------------------------------------|------------|
| A. | Budget de fonctionnement | CHF | CHF |
| | Total des crédits supplémentaires | 764'900.00 | 188'900.00 |
| | (détail en page 2 du préavis) | | |
| | | <i>Recettes</i> | |
| B. | Autorisations d'achats | | |
| | Total des crédits supplémentaires | 118'400.00 | 78'400.00 |
| | (détail en page 13 du préavis) | | |
| | | <i>Recettes d'investissement</i> | |
| C. | Crédits d'investissements du patrimoine administratif | | |
| | Total des crédits complémentaires | 88'600.00 | 58'600.00 |
| | (détail en page 15 du préavis) | | |

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod

Le secrétaire
Simon Affolter